



## AVIS PUBLIC

### **Règlement numéro 604-2023 relatif au recouvrement et à la répartition des coûts des travaux d'entretien de cours d'eau municipaux pour le cours d'eau rivière Chibouet, branches 123 et 124**

Par la présente est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, tenue le 4 juillet 2023, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 604-2023 relatif à la répartition des coûts des travaux d'entretien de cours d'eau municipaux pour le cours d'eau rivière Chibouet, branches 123 et 124.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit Règlement au bureau municipal situé au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, aux heures régulières d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 5 juillet 2023.

Micheline Martel, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière